

Québec, le 17 juillet 2020

Monsieur Guy Côté
Directeur principal – Projets de transport et construction
Hydro-Québec, division Innovation, équipement et services partagés
855, rue Sainte-Catherine Est, 16^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Monsieur le Directeur principal,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social prévue au titre II de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), vous m'avez transmis, le 18 mars 2020, les renseignements préliminaires pour votre projet de centrale de relèvement sur le territoire du village nordique d'Inukjuak par Hydro-Québec.

Ces renseignements préliminaires ont été soumis à la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) afin qu'elle transmette sa recommandation sur la directive à produire.

Vous trouverez ci-jointe la directive indiquant la portée de l'étude d'impact que vous devez me soumettre. Il est à noter que cette directive est valide pour une période de cinq ans. Au-delà de ce délai, elle pourrait être annulée ou révisée en tout ou en partie.

Je tiens à vous informer que votre étude d'impact doit m'être transmise en dix-sept copies papier, de même que trois copies de ces documents sur support informatique en format PDF (Portable Document Format). Parmi ces copies de l'étude d'impact, je vous recommande de fournir huit copies des documents papier en anglais et trois copies des documents en anglais sur support informatique en format PDF. Une lettre attestant que les copies sur support informatique sont identiques aux copies papier doit également m'être déposée.

De plus, je vous propose de consulter la section *Évaluation environnementale des projets en milieu nordique* du site Internet du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) à l'adresse suivante : www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/mil-nordique/index.htm. Cette section décrit sommairement la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social.

...2

Pour tout renseignement supplémentaire, je vous invite à communiquer avec M^{me} Vanessa Chalifour, de la Direction de l'évaluation environnementale des projets miniers et nordiques et de l'évaluation environnementale stratégique, à l'adresse suivante : vanessa.chalifour@environnement.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur principal, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



Marc Croteau

p. j.

- c. c. M^{me} Ina Gordon, secrétaire exécutive, Administration régionale Kativik
M. Florian Olivier, secrétaire exécutif, Commission de la qualité de l'environnement Kativik
M^{me} Cynthia Claveau, directrice régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, MELCC